

**M. de RUGY A-T-IL LU LES CONCLUSIONS DE LA MISSION D'ENQUETE  
PARLEMENTAIRE SUR LES MAISONS DE RETRAITES ?**

L'État vient de découvrir qu'il y avait un problème puisque les personnes âgées en maison de retraite qui ne payent pas la taxe d'habitation pâtiront sans compensation de l'augmentation de la CSG.

Monsieur de Rugy propose que ce soit les maisons de retraite qui diminuent leurs moyens pour compenser les erreurs de l'État en baissant leur budget sans aucune compensation !

Monsieur de Rugy doit lire les conclusions adoptée à l'unanimité par la mission d'enquête menée il y a à peine un mois par Madame Iborra.

La mission met en évidence les coûts payés par les personnes âgées et leurs familles de plus en plus élevés ainsi que les manques de moyens et de personnels, qui retentissent sur la qualité de vie des personnes âgées et rendent les conditions de travail des salariés très difficiles, ce d'autant plus que la suppression des emplois aidés et la convergence à la baisse des budgets pèse lourdement sur ces structures.

L'urgence pour l'Assemblée nationale et son Président est donc d'améliorer la situation des maisons de retraite, et de l'ensemble du secteur de l'aide aux personnes, certainement pas de leur imposer une taxe nouvelle sans, de surcroît, aucune concertation et étude d'impact préalable.

De plus Monsieur de Rugy doit aussi régler la situation inacceptable des Résidents qui gagnent plus de 1200 € et payent en moyenne 2000 € par mois et dont il est difficilement envisageable d'augmenter la CSG.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**